

# CER00212-CP 18/09/23-APPEL A CANDITATURE PA/PH-INVESTISSEMENT

## Commission permanente

**Date du vote :** 16-08-2023

### Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

**Objet :**

#### *Dossiers de l'édition*

IER00504	IER00504-23-I-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00505	IER00505-23-I-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00512	IER00512-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00513	IER00513-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00514	IER00514-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE MAEN ROCH)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00515	IER00515-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00516	IER00516-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00517	IER00517-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (EHPAD LA LOYSANCE)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00518	IER00518-23-I-FOYER DE VIE D'AVENEL (ASSO ANNE BOIVENT)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00520	IER00520-23-I-ASSO ANNE BOIVENT(FAM DE CHAUDEBOEUF)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00521	IER00521-23-I-EHPAD ST JOSEPH (ASSO ANNE BOIVENT)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00522	IER00522-23-I-EHPAD RESIDENCE DE L'ETANG-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00523	IER00523-23-I-ASSO HYACINTHE HEVIN-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00524	IER00524-23-I-ASSO LE PATIS FRAUX-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00526	IER00526-23-I-EHPAD LA MAISON DES RONDINES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00527	IER00527-23-I-EHPAD RESIDENCE DE BROCELIANDE-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH

**Observation :**

**Nombre de dossiers** 16

ENVIRONNEMENT - Investissement

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 1 204 52 20421 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>ASSOCIATION ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;">2023</span> 8, BD DE LA CHESNARDIERE 35300 FOUGERES FRANCE <span style="float: right;">ASO00524 - D35106061 - IER00520</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Fougeres	<u>Mandataire</u> - Association anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)-FAM de Chaudeboeuf				Dépenses retenues : 7 200,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €	
 <b>ASSOCIATION HYACINTHE HEVIN MAISON DE RETRAITE ETRELLES</b> <span style="float: right;">2023</span> 5 RUE HYACINTHE HEVIN 35370 ETRELLES <span style="float: right;">MRT00022 - D3555895 - IER00523</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Etelles	<u>Mandataire</u> - Association hyacinthe hevin maison de retraite etrelles	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 14 038,00 €	11 230,40 €	11 230,40 €	
 <b>CTRE REED LE PATIS FRAUX</b> <span style="float: right;">2023</span> LE PATIS FRAUX 35770 VERN SUR SEICHE <span style="float: right;">ASO00523 - D3510982 - IER00524</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Vern sur seiche	<u>Mandataire</u> - Ctre reed le patis fraux	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 635,41 €	508,33 €	508,33 €	

 <b>FOYER DE VIE D'AVENEL-ASSO ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
SIEGE BP 10347 8 BD DE LA CHESNARDIERE 35300 FOUGERES <span style="float: right;">ADV01134 - D3598178 - IER00518</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Fougeres	<u>Mandataire</u> - Foyer de vie d'avenel-asso anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)				Dépenses retenues : 7 200,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €	
 <b>MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH LOUVIGNE DU DESERT-ASSOCIATION ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
1 RUE ABBE LEPANNETIER 35420 LOUVIGNE DU DESERT <span style="float: right;">MRT00031 - D3539000 - IER00521</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Louvigne du desert	<u>Mandataire</u> - Maison de retraite saint joseph louvigne du desert-association anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)-EHPAD St Joseph				Dépenses retenues : 12 768,00 €	10 214,40 €	10 214,40 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00504</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			€	FORFAITAIRE	5 296,00 €	5 296,00 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00505</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)				Dépenses retenues : 11 160,00 €	8 928,00 €	8 928,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 1 204 52 20421 0 P431

	53 001,41 €	47 697,13 €	47 697,13 €
	53 001,41 €	47 697,13 €	47 697,13 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 2 204 52 2041782.4 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>RESIDENCE DE L'ETANG MARCILLE ROBERT</b> <span style="float: right;">2023</span>									
2, Allée de la Maison de Retraite BP 31 35240 MARCILLE ROBERT <span style="float: right;">MRT00044 - D3537984 - IER00522</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Marcille robert	<u>Mandataire</u> - Residence de l'etang marcille robert	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			€	FORFAITAIRE	15 000,00 €	15 000,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 2 204 52 2041782.4 0 P431

		15 000,00 €	15 000,00 €	
		15 000,00 €	15 000,00 €	

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 3 204 52 2041721 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>EHPAD RESIDENCE BROCELIANDE - PAIMPONT - CCAS</b> <span style="float: right;">2023</span>									
MRT00161 - D3565488 - IER00527									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Paimpont	<u>Mandataire</u> - Ehpad residence broceliande - paimpont - ccas	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)				Dépenses retenues : 6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 3 204 52 2041721 0 P431

		6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €
		6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €

**IMPUTATION : 2023 SPEDI010 4 204 52 2041722 0 P431**

**PROJET :**

Nature de la subvention :

 <b>EPHAD MAISON DES RONDINES</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span> 1 RUE DES RONDINES 35890 BOURG DES COMPTES <span style="float: right;">IPB00229 - D35138921 - IER00526</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Bourg des comptes	<u>Mandataire</u> - Ephad maison des rondines	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €	

Total pour le projet :  
Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 4 204 52 2041722 0 P431

	14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €
	14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €

**IMPUTATION : 2023 SPEDI010 5 204 52 2041781 0 P431**

**PROJET :**

Nature de la subvention :

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00512</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 4 771,58 €	3 817,26 €	3 817,26 €	

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
<i>1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN</i> <span style="float: right;"><i>IPB00223 - D35101162 - IER00513</i></span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 100,00 €	4 080,00 €	4 080,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
<i>1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN</i> <span style="float: right;"><i>IPB00223 - D35101162 - IER00514</i></span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de Maen roch	INV : 7 716 €		€	FORFAITAIRE	12 000,00 €	12 000,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
<i>1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN</i> <span style="float: right;"><i>IPB00223 - D35101162 - IER00515</i></span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 4 013,60 €	3 210,88 €	3 210,88 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
<i>1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN</i> <span style="float: right;"><i>IPB00223 - D35101162 - IER00516</i></span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 7 889,40 €	6 311,52 €	6 311,52 €	



## CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

2023

1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN

IPB00223 - D35101162 - IER00517

Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-EHPAD la Loysance	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 15 778,80 €	12 000,00 €	12 000,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 5 204 52 2041781 0 P431

TOTAL pour l'aide : ENVIRONNEMENT - Investissement

	37 553,38 €	41 419,66 €	41 419,66 €	
	37 553,38 €	41 419,66 €	41 419,66 €	
	111 863,22 €	122 582,24 €	121 163,53 €	

Total général :

	111 863,22 €	122 582,24 €	121 163,53 €	
--	--------------	--------------	--------------	--

# CER00213- CP 18/09/23-APPEL A CANDIDATURE PA/PH-FONCTIONNEMENT

## Commission permanente

**Date du vote :** 18-09-2023

### Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

**Objet :**

#### *Dossiers de l'édition*

IER00503	IER00503-23-F-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00507	IER00507-23-F-ALAPH (HAMEAU DE LA PIERRE LONGUE)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00508	IER00508-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE MAEN ROCH)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00509	IER00509-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00510	IER00510-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00511	IER00511-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE D'ANTRAIN)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00525	IER00525-23-F-ASSO DE GESTION MAISON ST JOSEPH-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH

**Observation :**

**Nombre de dossiers** 7

ENVIRONNEMENT - Fonctionnement

IMPUTATION : 2023 ALIMF002 1 65 52 6574 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>ALAPH</b> <span style="float: right;">2023</span> 2 allée Marthe Niel 35000 RENNES <span style="float: right;">MRT00072 - D354095 - IER00507</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Iffendic	<u>Mandataire</u> - Alaph	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-hameau de la Pierre Longue	FON : 440 €			Dépenses retenues : 5 640,00 €	4 512,00 €	4 512,00 €	
 <b>MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH ST AUBIN DU CORMIER</b> <span style="float: right;">2023</span> 29 RUE DU STADE 35140 ST AUBIN DU CORMIER <span style="float: right;">MRT00025 - D3511873 - IER00525</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
St-aubin du cormier	<u>Mandataire</u> - Maison de retraite st joseph st aubin du cormier	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)				Dépenses retenues : 4 410,00 €	3 528,00 €	3 528,00 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;">2023</span> 24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00503</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			7 850,00 €	Dépenses retenues : 7 850,00 €	6 280,00 €	6 280,00 €	

Total pour l'imputation : 2023 ALIMF002 1 65 52 6574 0 P431

7 850,00 €	17 900,00 €	14 320,00 €	14 320,00 €	
------------	-------------	-------------	-------------	--

IMPUTATION : 2023 ALIMF002 2 65 52 65738 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00508</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-dite de Maen Roch	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 520,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00509</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 516,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00510</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 520,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	



## CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

2023

1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN

IPB00223 - D35101162 - IER00511

Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandatitaire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site d'Antrain	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 8 280,00 €	6 624,00 €	6 624,00 €	

Total pour l'imputation : 2023 ALIMF002 2 65 52 65738 0 P431

	24 836,00 €	19 872,00 €	19 872,00 €	
--	-------------	-------------	-------------	--

Total général :

7 850,00 €	42 736,00 €	34 192,00 €	34 192,00 €	
------------	-------------	-------------	-------------	--

# Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

Entre :

Le **Département d'Ille-et-Vilaine** représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération de la Commission permanente en date du 18 septembre 2023, d'une part,

Et

Le **Centre Hospitalier des Marches de Bretagne**, domicilié 1, rue Jean-Marie Laloy - BP 9 Antrain – 35 560 VAL-COUESNON, SIRET n°200 030 419 00010, représenté par Monsieur David CHAMBON, agissant en qualité de Directeur, d'autre part,

## **Article 1 – Objet de la convention**

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne.

Le Département a lancé un appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne a répondu sur la thématique 1 – Démarche globale de développement durable et la thématique 2 – actions soutenues sur l'alimentation responsable.

## **Article 2 – Durée**

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties et est à échéance du 18 septembre 2026, sous réserve du respect par les deux parties des modalités prévues ci-après. Elle pourra être modifiée par avenant régularisé entre les deux parties.

## **Article 3 – Montant des subventions**

Dans le cadre de l'appel à candidatures, il est prévu une aide maximale de 15 000 € par établissement en investissement par thématique et une aide maximale de 10 000 € par établissement par thématique.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, une demande de subvention pour les établissements suivants est demandée par le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne :

- EHPAD La Loysance - 1, rue Jean-Marie Laloy – BP 9 Antrain – 35 560 VAL-COUESNON
- EHPAD Les Landes – 20, rue Vincent-Grellé – 35 460 TREMBLAY
- Foyer de vie Le Chemin des Îles - 20, rue Vincent-Grellé – 35 460 TREMBLAY
- Résidence des Acacias – 13 avenue des Acacias – 35 420 SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT
- Résidence Les Hameaux du Coglais – 5, rue Victor Roussin – 35 460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Le Département d’Ille-et-Vilaine a décidé d’apporter son soutien en allouant, au Centre Hospitalier des Marches de Bretagne une subvention de fonctionnement d’un montant de 19 782.00 € et une subvention d’investissement d’un montant de 41 419.66 € répartie de la façon suivante par site :

Site	Établissement	Montant de la subvention de fonctionnement	Montant de la subvention d’investissement
<b>TREMBLAY</b>	EHPAD Les Landes	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 6 311.52 €
	Foyer de vie Le Chemin des Îles		Thématique 2 4 080 €
<b>ANTRAIN</b>	EHPAD La Loysance	Thématique 2 6 624 €	Thématique 1 12 000 €
<b>SAINT-GORGES</b>	Résidence des Acacias	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 3 210.88 €
			Thématique 2 3 817.26 €
<b>MAEN ROCH</b>	Résidence Les Hameaux du Coglais	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 12 000 €

Cette aide ne s’adresse qu’aux établissements à compétence départementale ou conjointement avec l’Agence Régionale de la Santé.

Il est à noter que l’impact des dépenses non couvertes par la subvention, ainsi que les celles pouvant être induites (frais d’amortissement, de maintenance, d’assurance, ...) sont à financer par les établissements dans la limite des moyens qui leurs sont alloués par l’autorité compétente.

#### **Article 4 – Engagements du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne**

Le Centre Hospitalier devra fournir un bilan des actions mises en place.

## Article 5 – Conditions de versement des subventions

La subvention sera créditée au compte du Centre Hospitalier de Bretagne, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et selon les modalités suivantes :

- Pour les subventions de fonctionnement
  - o 75 % de la subvention à la validation de la commission,
  - o 25 % de la subvention sur présentation de facture certifiée acquittée certifiée et dans un délai d'un an après la date de la Commission permanente du 18 septembre 2023 (soit avant le 18 septembre 2024).
- Pour les subventions d'investissement
  - o 100 % sur présentation de factures certifiées acquittées et dans un délai de trois ans après la date de la Commission permanente du 18 septembre 2023 (soit avant le 18 septembre 2026).

Il est rappelé que les subventions accordées sont à flécher sur les seules structures éligibles (compétence du Département d'Ille-et-Vilaine ou conjointe avec l'Agence Régionale de la Santé) et que la dépense est à proratiser sur l'ensemble des structures concernées (cf. article 3).

Les coordonnées bancaires du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne sont les suivantes :

		<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>		Cadre réservé au destinataire du relevé
		€		
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...)				
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.				
Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
<b>30001</b>	<b>00402</b>	<b>D358000000</b>	<b>58</b>	<b>BANQUE DE FRANCE</b> S0B - 2310 DGSO – DSB – TOPAZE 75049 PARIS CEDEX 01
Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) :		<b>BDFEFRPPCCT</b>	IBAN : <b>FR583000100402D358000000058</b>	
Titulaire du compte :		TRESORERIE HOSPITALIERE FOUGERES 1 RUE BAD MUNSTEREIFEL CS 50222 35305 FOUGERES CEDEX		
				

Tout changement dans les coordonnées bancaires du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne devra être signalé aux services du Département d'Ille-et-Vilaine avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un relevé d'identité bancaire devra être transmis.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout au partie de la subvention qui lui est attribuée à une autre association, société, organisme privé, œuvre.

## Article 6 – Communication

Les deux parties s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisation de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne s'engage à solliciter et informer (compte-rendu le cas échéant) le Département d'Ille-et-Vilaine de toutes les réunions d'information destinées à l'organisation des manifestations et abordant les thématiques de communication.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne s'engage à faire figurer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur tous les supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaire médias, annonces sites internet, etc.), et à contacter le responsable en charge de la communication du Département avant la signature du « bon à tirer » de tous les documents pour veiller au respect de l'image du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition de l'association pour tous conseils en communication, et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Directeur  
Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

Le Président du Conseil  
Département d'Ille-et-Vilaine

David CHAMBON

Jean-Luc CHENUT

# Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association Anne Boivent

Entre :

Le **Département d'Ille-et-Vilaine** représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération de la Commission permanente en date du 18 septembre 2023, d'une part,

Et

**L'Association Anne Boivent**, domiciliée 8, Boulevard de la Chesnardière – 35300 FOUGERES, SIRET n°434 473 294 00115, représentée par Monsieur Yann BOSSÉ, agissant en qualité de Directeur Général, d'autre part,

## Article 1 – Objet de la convention

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association Anne Boivent.

Le Département a lancé un appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

L'Association Anne Boivent a répondu sur la thématique 3 « audit énergétique ».

## Article 2 – Durée

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties et est à échéance du 18 septembre 2026, sous réserve du respect par les deux parties des modalités prévues ci-après. Elle pourra être modifiée par avenant régularisé entre les deux parties.

## Article 3 – Montant des subventions

Dans le cadre de l'appel à candidatures, il est prévu une aide maximale de 15 000 € par établissement en investissement.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, une demande de subvention pour les trois établissements suivants est demandée par l'Association Anne Boivent :

- EHPAD Saint-Joseph – 1 rue Abbé Lepannetier – 35 420 LOUVIGNÉ-DU-DESERT
- Foyer de vie d'Avenel – 8, Boulevard de la Chesnardière – 35300 FOUGERES
- FAM de Chaudeboeuf – Château de Chaudeboeuf – 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

Le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé d'apporter son soutien en allouant, à l'Association Anne Boivent une subvention d'investissement d'un montant de 21 734.40 € répartie de la façon suivante par établissement :

Établissement	Montant de la subvention d'investissement
<b>EHPAD Saint-Joseph</b>	10 214.40 €
<b>Foyer de vie d'Avenel</b>	5 760.00 €
<b>FAM de Chaudaboef</b>	5 760.00 €

Cette aide ne s'adresse qu'aux établissements à compétence départementale ou conjointement avec l'Agence Régionale de la Santé.

Il est à noter que l'impact des dépenses non couvertes par la subvention, ainsi que les celles pouvant être induites (frais d'amortissement, de maintenance, d'assurance, ...) sont à financer par les établissements dans la limite des moyens qui leurs sont alloués par l'autorité compétente.

#### **Article 4 – Engagements de l'Association Anne Boivent**

Les établissements de l'Association Anne Boivent devront :

- inviter le conseiller en énergie du Département d'Ille-et-Vilaine lors de la restitution des audits énergétiques,
- fournir une copie des rapports d'audits énergétiques,
- indiquer les suites envisagées.

#### **Article 5 – Conditions de versement des subventions**

La subvention sera créditée au compte des établissements de l'Association Anne Boivent, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et selon les modalités suivantes :

- Premier versement de 30% du coût TTC de l'étude lors du lancement sur présentation d'un bon de commande ou d'un devis signé,
- Second versement de 50% du coût TTC de l'étude si le conseiller énergie du Département a assisté à la réunion de restitution de l'audit énergétique, si le rapport d'audit énergétique a été transmis et sur présentation des factures certifiées acquittées.

Soit par établissement :

Établissement	Premier versement	Second versement
<b>EHPAD Saint-Joseph</b>	3 830.40 €	6 384.00 €
<b>Foyer de vie d'Avenel</b>	2 160.00 €	3 600.00 €
<b>FAM de Chaudaboef</b>	2 160.00 €	3 600.00 €

Il est rappelé que les subventions accordées sont à flécher sur les seules structures éligibles (compétence du Département d'Ille-et-Vilaine ou conjointe avec l'Agence Régionale de la Santé) et que la dépense est à proratiser sur l'ensemble des structures concernées (cf. article 3).

Les coordonnées bancaires de l'EHPAD Saint-Joseph sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b> CAISSE D EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE 				
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
14445	20200	08734630536	17	
<b>BIC :</b> CEPAFRPP444				
<b>IBAN :</b> FR76 1444 5202 0008 7346 3053 617				
<b>Titulaire du compte :</b> 04 - Caisse Epargne - EHPAD St Joseph - Asso Anne Boivent Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR				

Les coordonnées bancaires du Foyer de vie d'Avenel sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b> STE GENERALE 				
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
30003	01701	00050195115	19	
<b>BIC :</b> SOGEFRPP				
<b>IBAN :</b> FR76 3000 3017 0100 0501 9511 519				
<b>Titulaire du compte :</b> 10 - SG - FV Avenel - Asso Anne Boivent : Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR				

Les coordonnées bancaires du FAM de Chaudaboef sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b> CREDIT MUTUEL ARKEA 				
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
15589	35119	01461612944	85	
<b>BIC :</b> CMBRFR2B				
<b>IBAN :</b> FR76 1558 9351 1901 4616 1294 485				
<b>Titulaire du compte :</b> 08 - CMB - Chaudaboef 1 - Asso Anne Boivent : Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR				

Tout changement dans les coordonnées bancaires devra être signalé aux services du Département d'Ille-et-Vilaine avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un relevé d'identité bancaire devra être transmis.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout ou partie de la subvention qui lui est attribuée à une autre association, société, organisme privé, œuvre.

#### **Article 6 – Communication**

Les deux parties s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisation de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous.

L'Association Anne Boivent s'engage à solliciter et informer (compte-rendu le cas échéant) le Département d'Ille-et-Vilaine de toutes les réunions d'information destinées à l'organisation des manifestations et abordant les thématiques de communication.

L'Association Anne Boivent s'engage à faire figurer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur tous les supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaires médias, annonces sites internet, etc.), et à contacter le responsable en charge de la communication du Département avant la signature du « bon à tirer » de tous les documents pour veiller au respect de l'image du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition de l'association pour tous conseils en communication, et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Directeur Général  
Association Anne Boivent

Le Président du Conseil  
Département d'Ille-et-Vilaine

Yann BOSSÉ

Jean-Luc CHENUT

# Eléments financiers

Commission permanente  
du 18/09/2023

N° 48440

## Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°28338	APAE : 2023-ALIMF002-1 APPEL A PROJETS MOBILISATION PA/PH		
Imputation	<b>65-52-6574-0-P431</b> Subventions de fonctionnement aux associations et autres org		
Montant de l'APAE	100 000 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>14 320 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28339	APAE : 2023-ALIMF002-2 APPEL A PROJETS MOBILISATION PA/PH		
Imputation	<b>65-52-65738-0-P431</b> Organismes publics divers		
Montant de l'APAE	20 000 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>19 872 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28340	APAE : 2023-SPEDI010-1 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-20421-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	56 453,26 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>47 697,13 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28354	APAE : 2023-SPEDI010-4 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041722-0-P431</b> Bâtiments et installations(I)		
Montant de l'APAE	11 817,34 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>11 817,34 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28355	APAE : 2023-SPEDI010-5 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041781-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	41 419,66 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>41 419,66 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28341	APAE : 2023-SPEDI010-2 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041782.4-0-P431</b> Foyers Hébergement P.H. : autres Ets publics locaux(I)		
Montant de l'APAE	18 580,34 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>15 000 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28342	APAE : 2023-SPEDI010-3 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041721-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	5 229,40 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>5 229,40 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>155 355,53 €</b>

# CER00212-CP 18/09/23-APPEL A CANDITATURE PA/PH-INVESTISSEMENT

## Commission permanente

**Date du vote :** 16-08-2023

### Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

**Objet :**

#### *Dossiers de l'édition*

IER00504	IER00504-23-I-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00505	IER00505-23-I-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00512	IER00512-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00513	IER00513-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00514	IER00514-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE MAEN ROCH)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00515	IER00515-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00516	IER00516-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00517	IER00517-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (EHPAD LA LOYSANCE)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00518	IER00518-23-I-FOYER DE VIE D'AVENEL (ASSO ANNE BOIVENT)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00520	IER00520-23-I-ASSO ANNE BOIVENT(FAM DE CHAUDEBOEUF)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00521	IER00521-23-I-EHPAD ST JOSEPH (ASSO ANNE BOIVENT)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00522	IER00522-23-I-EHPAD RESIDENCE DE L'ETANG-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00523	IER00523-23-I-ASSO HYACINTHE HEVIN-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00524	IER00524-23-I-ASSO LE PATIS FRAUX-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00526	IER00526-23-I-EHPAD LA MAISON DES RONDINES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00527	IER00527-23-I-EHPAD RESIDENCE DE BROCELIANDE-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH

**Observation :**

**Nombre de dossiers** 16

ENVIRONNEMENT - Investissement

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 1 204 52 20421 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>ASSOCIATION ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;">2023</span> 8, BD DE LA CHESNARDIERE 35300 FOUGERES FRANCE <span style="float: right;">ASO00524 - D35106061 - IER00520</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Fougeres	<u>Mandataire</u> - Association anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)-FAM de Chaudeboeuf				Dépenses retenues : 7 200,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €	
 <b>ASSOCIATION HYACINTHE HEVIN MAISON DE RETRAITE ETRELLES</b> <span style="float: right;">2023</span> 5 RUE HYACINTHE HEVIN 35370 ETRELLES <span style="float: right;">MRT00022 - D3555895 - IER00523</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Etelles	<u>Mandataire</u> - Association hyacinthe hevin maison de retraite etrelles	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 14 038,00 €	11 230,40 €	11 230,40 €	
 <b>CTRE REED LE PATIS FRAUX</b> <span style="float: right;">2023</span> LE PATIS FRAUX 35770 VERN SUR SEICHE <span style="float: right;">ASO00523 - D3510982 - IER00524</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Vern sur seiche	<u>Mandataire</u> - Ctre reed le patis fraux	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 635,41 €	508,33 €	508,33 €	

 <b>FOYER DE VIE D'AVENEL-ASSO ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span> SIEGE BP 10347 8 BD DE LA CHESNARDIERE 35300 FOUGERES <span style="float: right;">ADV01134 - D3598178 - IER00518</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Fougeres	<u>Mandataire</u> - Foyer de vie d'avenel-asso anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)				Dépenses retenues : 7 200,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €	
 <b>MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH LOUVIGNE DU DESERT-ASSOCIATION ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span> 1 RUE ABBE LEPANNETIER 35420 LOUVIGNE DU DESERT <span style="float: right;">MRT00031 - D3539000 - IER00521</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Louvigne du desert	<u>Mandataire</u> - Maison de retraite saint joseph louvigne du desert-association anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)-EHPAD St Joseph				Dépenses retenues : 12 768,00 €	10 214,40 €	10 214,40 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span> 24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00504</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			€	FORFAITAIRE	5 296,00 €	5 296,00 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span> 24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00505</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)				Dépenses retenues : 11 160,00 €	8 928,00 €	8 928,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 1 204 52 20421 0 P431

	53 001,41 €	47 697,13 €	47 697,13 €
	53 001,41 €	47 697,13 €	47 697,13 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 2 204 52 2041782.4 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>RESIDENCE DE L'ETANG MARCILLE ROBERT</b> <span style="float: right;">2023</span>									
2, Allée de la Maison de Retraite BP 31 35240 MARCILLE ROBERT <span style="float: right;">MRT00044 - D3537984 - IER00522</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Marcille robert	<u>Mandataire</u> - Residence de l'etang marcille robert	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			€	FORFAITAIRE	15 000,00 €	15 000,00 €	

<b>Total pour le projet :</b>		15 000,00 €	15 000,00 €	
<b>Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 2 204 52 2041782.4 0 P431</b>		15 000,00 €	15 000,00 €	

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 3 204 52 2041721 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>EHPAD RESIDENCE BROCELIANDE - PAIMPONT - CCAS</b> <span style="float: right;">2023</span>									
MRT00161 - D3565488 - IER00527									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Paimpont	<u>Mandataire</u> - Ehpad residence broceliande - paimpont - ccas	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)				Dépenses retenues : 6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €	

<b>Total pour le projet :</b>		6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €
<b>Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 3 204 52 2041721 0 P431</b>		6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 4 204 52 2041722 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>EPHAD MAISON DES RONDINES</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE DES RONDINES 35890 BOURG DES COMPTES <span style="float: right;">IPB00229 - D35138921 - IER00526</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Bourg des comptes	<u>Mandataire</u> - Ephad maison des rondines	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €	

Total pour le projet :  
Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 4 204 52 2041722 0 P431

	14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €
	14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 5 204 52 2041781 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00512</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 4 771,58 €	3 817,26 €	3 817,26 €	

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00513</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 100,00 €	4 080,00 €	4 080,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00514</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de Maen roch	INV : 7 716 €		€	FORFAITAIRE	12 000,00 €	12 000,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00515</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 4 013,60 €	3 210,88 €	3 210,88 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00516</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 7 889,40 €	6 311,52 €	6 311,52 €	



## CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

2023

1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN

IPB00223 - D35101162 - IER00517

Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-EHPAD la Loysance	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 15 778,80 €	12 000,00 €	12 000,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 5 204 52 2041781 0 P431

TOTAL pour l'aide : ENVIRONNEMENT - Investissement

	37 553,38 €	41 419,66 €	41 419,66 €	
	37 553,38 €	41 419,66 €	41 419,66 €	
	111 863,22 €	122 582,24 €	121 163,53 €	

Total général :

	111 863,22 €	122 582,24 €	121 163,53 €	
--	--------------	--------------	--------------	--

# CER00213- CP 18/09/23-APPEL A CANDIDATURE PA/PH-FONCTIONNEMENT

## Commission permanente

**Date du vote :** 18-09-2023

### Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

**Objet :**

#### *Dossiers de l'édition*

IER00503	IER00503-23-F-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00507	IER00507-23-F-ALAPH (HAMEAU DE LA PIERRE LONGUE)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00508	IER00508-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE MAEN ROCH)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00509	IER00509-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00510	IER00510-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00511	IER00511-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE D'ANTRAIN)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00525	IER00525-23-F-ASSO DE GESTION MAISON ST JOSEPH-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH

**Observation :**

**Nombre de dossiers** 7

ENVIRONNEMENT - Fonctionnement

IMPUTATION : 2023 ALIMF002 1 65 52 6574 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>ALAPH</b> <span style="float: right;">2023</span> 2 allée Marthe Niel 35000 RENNES <span style="float: right;">MRT00072 - D354095 - IER00507</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Iffendic	<u>Mandataire</u> - Alaph	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-hameau de la Pierre Longue	FON : 440 €			Dépenses retenues : 5 640,00 €	4 512,00 €	4 512,00 €	
 <b>MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH ST AUBIN DU CORMIER</b> <span style="float: right;">2023</span> 29 RUE DU STADE 35140 ST AUBIN DU CORMIER <span style="float: right;">MRT00025 - D3511873 - IER00525</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
St-aubin du cormier	<u>Mandataire</u> - Maison de retraite st joseph st aubin du cormier	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)				Dépenses retenues : 4 410,00 €	3 528,00 €	3 528,00 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;">2023</span> 24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00503</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			7 850,00 €	Dépenses retenues : 7 850,00 €	6 280,00 €	6 280,00 €	

Total pour l'imputation : 2023 ALIMF002 1 65 52 6574 0 P431

7 850,00 €	17 900,00 €	14 320,00 €	14 320,00 €	
------------	-------------	-------------	-------------	--

IMPUTATION : 2023 ALIMF002 2 65 52 65738 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00508</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-dite de Maen Roch	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 520,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00509</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 516,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00510</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 520,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	



## CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

2023

1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN

IPB00223 - D35101162 - IER00511

Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandatitaire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site d'Antrain	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 8 280,00 €	6 624,00 €	6 624,00 €	

**Total pour l'imputation : 2023 ALIMF002 2 65 52 65738 0 P431**

	<b>24 836,00 €</b>	<b>19 872,00 €</b>	<b>19 872,00 €</b>	
--	--------------------	--------------------	--------------------	--

Total général :

7 850,00 €	42 736,00 €	34 192,00 €	34 192,00 €	
------------	-------------	-------------	-------------	--

# Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

Entre :

Le **Département d'Ille-et-Vilaine** représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération de la Commission permanente en date du 18 septembre 2023, d'une part,

Et

Le **Centre Hospitalier des Marches de Bretagne**, domicilié 1, rue Jean-Marie Laloy - BP 9 Antrain – 35 560 VAL-COUESNON, SIRET n°200 030 419 00010, représenté par Monsieur David CHAMBON, agissant en qualité de Directeur, d'autre part,

## **Article 1 – Objet de la convention**

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne.

Le Département a lancé un appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne a répondu sur la thématique 1 – Démarche globale de développement durable et la thématique 2 – actions soutenues sur l'alimentation responsable.

## **Article 2 – Durée**

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties et est à échéance du 18 septembre 2026, sous réserve du respect par les deux parties des modalités prévues ci-après. Elle pourra être modifiée par avenant régularisé entre les deux parties.

## **Article 3 – Montant des subventions**

Dans le cadre de l'appel à candidatures, il est prévu une aide maximale de 15 000 € par établissement en investissement par thématique et une aide maximale de 10 000 € par établissement par thématique.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, une demande de subvention pour les établissements suivants est demandée par le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne :

- EHPAD La Loysance - 1, rue Jean-Marie Laloy – BP 9 Antrain – 35 560 VAL-COUESNON
- EHPAD Les Landes – 20, rue Vincent-Grellé – 35 460 TREMBLAY
- Foyer de vie Le Chemin des Îles - 20, rue Vincent-Grellé – 35 460 TREMBLAY
- Résidence des Acacias – 13 avenue des Acacias – 35 420 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT
- Résidence Les Hameaux du Coglais – 5, rue Victor Roussin – 35 460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Le Département d’Ille-et-Vilaine a décidé d’apporter son soutien en allouant, au Centre Hospitalier des Marches de Bretagne une subvention de fonctionnement d’un montant de 19 782.00 € et une subvention d’investissement d’un montant de 41 419.66 € répartie de la façon suivante par site :

Site	Établissement	Montant de la subvention de fonctionnement	Montant de la subvention d’investissement
<b>TREMBLAY</b>	EHPAD Les Landes	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 6 311.52 €
	Foyer de vie Le Chemin des Îles		Thématique 2 4 080 €
<b>ANTRAIN</b>	EHPAD La Loysance	Thématique 2 6 624 €	Thématique 1 12 000 €
<b>SAINT-GORGES</b>	Résidence des Acacias	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 3 210.88 €
			Thématique 2 3 817.26 €
<b>MAEN ROCH</b>	Résidence Les Hameaux du Coglais	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 12 000 €

Cette aide ne s’adresse qu’aux établissements à compétence départementale ou conjointement avec l’Agence Régionale de la Santé.

Il est à noter que l’impact des dépenses non couvertes par la subvention, ainsi que les celles pouvant être induites (frais d’amortissement, de maintenance, d’assurance, ...) sont à financer par les établissements dans la limite des moyens qui leurs sont alloués par l’autorité compétente.

#### **Article 4 – Engagements du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne**

Le Centre Hospitalier devra fournir un bilan des actions mises en place.

## Article 5 – Conditions de versement des subventions

La subvention sera créditée au compte du Centre Hospitalier de Bretagne, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et selon les modalités suivantes :

- Pour les subventions de fonctionnement
  - o 75 % de la subvention à la validation de la commission,
  - o 25 % de la subvention sur présentation de facture certifiée acquittée certifiée et dans un délai d'un an après la date de la Commission permanente du 18 septembre 2023 (soit avant le 18 septembre 2024).
- Pour les subventions d'investissement
  - o 100 % sur présentation de factures certifiées acquittées et dans un délai de trois ans après la date de la Commission permanente du 18 septembre 2023 (soit avant le 18 septembre 2026).

Il est rappelé que les subventions accordées sont à flécher sur les seules structures éligibles (compétence du Département d'Ille-et-Vilaine ou conjointe avec l'Agence Régionale de la Santé) et que la dépense est à proratiser sur l'ensemble des structures concernées (cf. article 3).

Les coordonnées bancaires du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne sont les suivantes :

		<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>		Cadre réservé au destinataire du relevé
				
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...)				
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.				
Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
<b>30001</b>	<b>00402</b>	<b>D358000000</b>	<b>58</b>	<b>BANQUE DE FRANCE</b> S0B - 2310 DGSO – DSB – TOPAZE 75049 PARIS CEDEX 01
Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) :		<b>BDFEFRPPCCT</b>	IBAN : <b>FR583000100402D358000000058</b>	
Titulaire du compte :		TRESORERIE HOSPITALIERE FOUGERES 1 RUE BAD MUNSTEREIFEL CS 50222 35305 FOUGERES CEDEX		
				

Tout changement dans les coordonnées bancaires du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne devra être signalé aux services du Département d'Ille-et-Vilaine avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un relevé d'identité bancaire devra être transmis.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout ou partie de la subvention qui lui est attribuée à une autre association, société, organisme privé, œuvre.

## Article 6 – Communication

Les deux parties s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisation de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne s'engage à solliciter et informer (compte-rendu le cas échéant) le Département d'Ille-et-Vilaine de toutes les réunions d'information destinées à l'organisation des manifestations et abordant les thématiques de communication.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne s'engage à faire figurer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur tous les supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaire médias, annonces sites internet, etc.), et à contacter le responsable en charge de la communication du Département avant la signature du « bon à tirer » de tous les documents pour veiller au respect de l'image du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition de l'association pour tous conseils en communication, et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Directeur  
Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

Le Président du Conseil  
Département d'Ille-et-Vilaine

David CHAMBON

Jean-Luc CHENUT

# Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association Anne Boivent

Entre :

Le **Département d'Ille-et-Vilaine** représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération de la Commission permanente en date du 18 septembre 2023, d'une part,

Et

**L'Association Anne Boivent**, domiciliée 8, Boulevard de la Chesnardière – 35300 FOUGERES, SIRET n°434 473 294 00115, représentée par Monsieur Yann BOSSÉ, agissant en qualité de Directeur Général, d'autre part,

## Article 1 – Objet de la convention

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association Anne Boivent.

Le Département a lancé un appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

L'Association Anne Boivent a répondu sur la thématique 3 « audit énergétique ».

## Article 2 – Durée

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties et est à échéance du 18 septembre 2026, sous réserve du respect par les deux parties des modalités prévues ci-après. Elle pourra être modifiée par avenant régularisé entre les deux parties.

## Article 3 – Montant des subventions

Dans le cadre de l'appel à candidatures, il est prévu une aide maximale de 15 000 € par établissement en investissement.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, une demande de subvention pour les trois établissements suivants est demandée par l'Association Anne Boivent :

- EHPAD Saint-Joseph – 1 rue Abbé Lepannetier – 35 420 LOUVIGNÉ-DU-DESERT
- Foyer de vie d'Avenel – 8, Boulevard de la Chesnardière – 35300 FOUGERES
- FAM de Chaudeboeuf – Château de Chaudeboeuf – 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

Le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé d'apporter son soutien en allouant, à l'Association Anne Boivent une subvention d'investissement d'un montant de 21 734.40 € répartie de la façon suivante par établissement :

<b>Établissement</b>	<b>Montant de la subvention d'investissement</b>
<b>EHPAD Saint-Joseph</b>	10 214.40 €
<b>Foyer de vie d'Avenel</b>	5 760.00 €
<b>FAM de Chaudeboeuf</b>	5 760.00 €

Cette aide ne s'adresse qu'aux établissements à compétence départementale ou conjointement avec l'Agence Régionale de la Santé.

Il est à noter que l'impact des dépenses non couvertes par la subvention, ainsi que les celles pouvant être induites (frais d'amortissement, de maintenance, d'assurance, ...) sont à financer par les établissements dans la limite des moyens qui leurs sont alloués par l'autorité compétente.

#### **Article 4 – Engagements de l'Association Anne Boivent**

Les établissements de l'Association Anne Boivent devront :

- inviter le conseiller en énergie du Département d'Ille-et-Vilaine lors de la restitution des audits énergétiques,
- fournir une copie des rapports d'audits énergétiques,
- indiquer les suites envisagées.

#### **Article 5 – Conditions de versement des subventions**

La subvention sera créditée au compte des établissements de l'Association Anne Boivent, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et selon les modalités suivantes :

- Premier versement de 30% du coût TTC de l'étude lors du lancement sur présentation d'un bon de commande ou d'un devis signé,
- Second versement de 50% du coût TTC de l'étude si le conseiller énergie du Département a assisté à la réunion de restitution de l'audit énergétique, si le rapport d'audit énergétique a été transmis et sur présentation des factures certifiées acquittées.

Soit par établissement :

<b>Établissement</b>	<b>Premier versement</b>	<b>Second versement</b>
<b>EHPAD Saint-Joseph</b>	3 830.40 €	6 384.00 €
<b>Foyer de vie d'Avenel</b>	2 160.00 €	3 600.00 €
<b>FAM de Chaudeboeuf</b>	2 160.00 €	3 600.00 €

Il est rappelé que les subventions accordées sont à flécher sur les seules structures éligibles (compétence du Département d'Ille-et-Vilaine ou conjointe avec l'Agence Régionale de la Santé) et que la dépense est à proratiser sur l'ensemble des structures concernées (cf. article 3).

Les coordonnées bancaires de l'EHPAD Saint-Joseph sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b>	CAISSE D EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE			
	Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
	14445	20200	08734630536	17
<b>BIC :</b>	CEPAFRPP444			
<b>IBAN :</b>	FR76 1444 5202 0008 7346 3053 617			
<b>Titulaire du compte :</b>	04 - Caisse Epargne - EHPAD St Joseph - Asso Anne Boivent Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR			

Les coordonnées bancaires du Foyer de vie d'Avenel sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b>	STE GENERALE			
	Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
	30003	01701	00050195115	19
<b>BIC :</b>	SOGEFRPP			
<b>IBAN :</b>	FR76 3000 3017 0100 0501 9511 519			
<b>Titulaire du compte :</b>	10 - SG - FV Avenel - Asso Anne Boivent  Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR			

Les coordonnées bancaires du FAM de Chaudboeuf sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b>	CREDIT MUTUEL ARKEA			
	Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
	15589	35119	01461612944	85
<b>BIC :</b>	CMBRFR2B			
<b>IBAN :</b>	FR76 1558 9351 1901 4616 1294 485			
<b>Titulaire du compte :</b>	08 - CMB - Chaudboeuf 1 - Asso Anne Boivent  Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR			

Tout changement dans les coordonnées bancaires devra être signalé aux services du Département d'Ille-et-Vilaine avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un relevé d'identité bancaire devra être transmis.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout ou partie de la subvention qui lui est attribuée à une autre association, société, organisme privé, œuvre.

#### **Article 6 – Communication**

Les deux parties s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisation de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous.

L'Association Anne Boivent s'engage à solliciter et informer (compte-rendu le cas échéant) le Département d'Ille-et-Vilaine de toutes les réunions d'information destinées à l'organisation des manifestations et abordant les thématiques de communication.

L'Association Anne Boivent s'engage à faire figurer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur tous les supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaires médias, annonces sites internet, etc.), et à contacter le responsable en charge de la communication du Département avant la signature du « bon à tirer » de tous les documents pour veiller au respect de l'image du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition de l'association pour tous conseils en communication, et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Directeur Général  
Association Anne Boivent

Le Président du Conseil  
Département d'Ille-et-Vilaine

Yann BOSSÉ

Jean-Luc CHENUT

# Eléments financiers

Commission permanente  
du 18/09/2023

N° 48440

## Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°28338	APAE : 2023-ALIMF002-1 APPEL A PROJETS MOBILISATION PA/PH		
Imputation	<b>65-52-6574-0-P431</b> Subventions de fonctionnement aux associations et autres org		
Montant de l'APAE	100 000 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>14 320 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28339	APAE : 2023-ALIMF002-2 APPEL A PROJETS MOBILISATION PA/PH		
Imputation	<b>65-52-65738-0-P431</b> Organismes publics divers		
Montant de l'APAE	20 000 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>19 872 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28340	APAE : 2023-SPEDI010-1 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-20421-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	56 453,26 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>47 697,13 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28354	APAE : 2023-SPEDI010-4 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041722-0-P431</b> Bâtiments et installations(I)		
Montant de l'APAE	11 817,34 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>11 817,34 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28355	APAE : 2023-SPEDI010-5 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041781-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	41 419,66 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>41 419,66 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28341	APAE : 2023-SPEDI010-2 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041782.4-0-P431</b> Foyers Hébergement P.H. : autres Ets publics locaux(I)		
Montant de l'APAE	18 580,34 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>15 000 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28342	APAE : 2023-SPEDI010-3 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041721-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	5 229,40 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>5 229,40 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>155 355,53 €</b>

# CER00212-CP 18/09/23-APPEL A CANDITATURE PA/PH-INVESTISSEMENT

## Commission permanente

**Date du vote :** 16-08-2023

### Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

**Objet :**

#### *Dossiers de l'édition*

IER00504	IER00504-23-I-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00505	IER00505-23-I-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00512	IER00512-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00513	IER00513-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00514	IER00514-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE MAEN ROCH)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00515	IER00515-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00516	IER00516-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00517	IER00517-23-I-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (EHPAD LA LOYSANCE)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00518	IER00518-23-I-FOYER DE VIE D'AVENEL (ASSO ANNE BOIVENT)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00520	IER00520-23-I-ASSO ANNE BOIVENT(FAM DE CHAUDEBOEUF)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00521	IER00521-23-I-EHPAD ST JOSEPH (ASSO ANNE BOIVENT)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00522	IER00522-23-I-EHPAD RESIDENCE DE L'ETANG-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00523	IER00523-23-I-ASSO HYACINTHE HEVIN-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00524	IER00524-23-I-ASSO LE PATIS FRAUX-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00526	IER00526-23-I-EHPAD LA MAISON DES RONDINES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00527	IER00527-23-I-EHPAD RESIDENCE DE BROCELIANDE-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH

**Observation :**

**Nombre de dossiers** 16

ENVIRONNEMENT - Investissement

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 1 204 52 20421 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>ASSOCIATION ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;">2023</span> 8, BD DE LA CHESNARDIERE 35300 FOUGERES FRANCE <span style="float: right;">ASO00524 - D35106061 - IER00520</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Fougeres	<u>Mandataire</u> - Association anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)-FAM de Chaudeboeuf				Dépenses retenues : 7 200,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €	
 <b>ASSOCIATION HYACINTHE HEVIN MAISON DE RETRAITE ETRELLES</b> <span style="float: right;">2023</span> 5 RUE HYACINTHE HEVIN 35370 ETRELLES <span style="float: right;">MRT00022 - D3555895 - IER00523</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Etelles	<u>Mandataire</u> - Association hyacinthe hevin maison de retraite etrelles	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 14 038,00 €	11 230,40 €	11 230,40 €	
 <b>CTRE REED LE PATIS FRAUX</b> <span style="float: right;">2023</span> LE PATIS FRAUX 35770 VERN SUR SEICHE <span style="float: right;">ASO00523 - D3510982 - IER00524</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Vern sur seiche	<u>Mandataire</u> - Ctre reed le patis fraux	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 635,41 €	508,33 €	508,33 €	

 <b>FOYER DE VIE D'AVENEL-ASSO ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
SIEGE BP 10347 8 BD DE LA CHESNARDIERE 35300 FOUGERES <span style="float: right;">ADV01134 - D3598178 - IER00518</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Fougeres	<u>Mandataire</u> - Foyer de vie d'avenel-asso anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)				Dépenses retenues : 7 200,00 €	5 760,00 €	5 760,00 €	
 <b>MAISON DE RETRAITE SAINT JOSEPH LOUVIGNE DU DESERT-ASSOCIATION ANNE BOIVENT</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
1 RUE ABBE LEPANNETIER 35420 LOUVIGNE DU DESERT <span style="float: right;">MRT00031 - D3539000 - IER00521</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Louvigne du desert	<u>Mandataire</u> - Maison de retraite saint joseph louvigne du desert-association anne boivent	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)-EHPAD St Joseph				Dépenses retenues : 12 768,00 €	10 214,40 €	10 214,40 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00504</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			€	FORFAITAIRE	5 296,00 €	5 296,00 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00505</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (audit énergétique)				Dépenses retenues : 11 160,00 €	8 928,00 €	8 928,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 1 204 52 20421 0 P431

	53 001,41 €	47 697,13 €	47 697,13 €
	53 001,41 €	47 697,13 €	47 697,13 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 2 204 52 2041782.4 0 P431

**PROJET :**

Nature de la subvention :

 <b>RESIDENCE DE L'ETANG MARCILLE ROBERT</b> <span style="float: right;">2023</span>									
2, Allée de la Maison de Retraite BP 31 35240 MARCILLE ROBERT <span style="float: right;">MRT00044 - D3537984 - IER00522</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Marcille robert	<u>Mandataire</u> - Residence de l'etang marcille robert	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			€	FORFAITAIRE	15 000,00 €	15 000,00 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 2 204 52 2041782.4 0 P431

		15 000,00 €	15 000,00 €	
		15 000,00 €	15 000,00 €	

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 3 204 52 2041721 0 P431

**PROJET :**

Nature de la subvention :

 <b>EHPAD RESIDENCE BROCELIANDE - PAIMPONT - CCAS</b> <span style="float: right;">2023</span>									
MRT00161 - D3565488 - IER00527									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Paimpont	<u>Mandataire</u> - Ehpad residence broceliande - paimpont - ccas	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)				Dépenses retenues : 6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 3 204 52 2041721 0 P431

		6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €
		6 536,75 €	5 229,40 €	5 229,40 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 4 204 52 2041722 0 P431

**PROJET :**

Nature de la subvention :

 <b>EPHAD MAISON DES RONDINES</b> <span style="float: right;">2023</span>									
1 RUE DES RONDINES 35890 BOURG DES COMPTES <span style="float: right;">IPB00229 - D35138921 - IER00526</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Bourg des comptes	<u>Mandataire</u> - Ephad maison des rondines	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale de développement durable)				Dépenses retenues : 14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €	

Total pour le projet :

Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 4 204 52 2041722 0 P431

	14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €
	14 771,68 €	13 236,05 €	11 817,34 €

IMPUTATION : 2023 SPEDI010 5 204 52 2041781 0 P431

**PROJET :**

Nature de la subvention :

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span>									
1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00512</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 4 771,58 €	3 817,26 €	3 817,26 €	

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00513</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 100,00 €	4 080,00 €	4 080,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00514</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de Maen roch	INV : 7 716 €		€	FORFAITAIRE	12 000,00 €	12 000,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00515</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 4 013,60 €	3 210,88 €	3 210,88 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;"><b>2023</b></span>									
I RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00516</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 7 889,40 €	6 311,52 €	6 311,52 €	



## CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

**2023**

1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN

IPB00223 - D35101162 - IER00517

Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (démarche globale développement durable-EHPAD la Loysance	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 15 778,80 €	12 000,00 €	12 000,00 €	

**Total pour le projet :**
**Total pour l'imputation : 2023 SPEDI010 5 204 52 2041781 0 P431**
**TOTAL pour l'aide : ENVIRONNEMENT - Investissement**

	<b>37 553,38 €</b>	<b>41 419,66 €</b>	<b>41 419,66 €</b>	
	<b>37 553,38 €</b>	<b>41 419,66 €</b>	<b>41 419,66 €</b>	
	<b>111 863,22 €</b>	<b>122 582,24 €</b>	<b>121 163,53 €</b>	

Total général :

	111 863,22 €	122 582,24 €	121 163,53 €	
--	--------------	--------------	--------------	--

# CER00213- CP 18/09/23-APPEL A CANDIDATURE PA/PH-FONCTIONNEMENT

## Commission permanente

**Date du vote :** 18-09-2023

### Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

**Objet :**

#### *Dossiers de l'édition*

IER00503	IER00503-23-F-ASSO NOTRE DAME LOURDES-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00507	IER00507-23-F-ALAPH (HAMEAU DE LA PIERRE LONGUE)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00508	IER00508-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE MAEN ROCH)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00509	IER00509-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE ST GEORGES)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00510	IER00510-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE DE TREMBLAY)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00511	IER00511-23-F-CENTRE HOSP.MARCHES DE BRETAGNE (SITE D'ANTRAIN)-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH
IER00525	IER00525-23-F-ASSO DE GESTION MAISON ST JOSEPH-APPEL A CANDIDATURES DEVELOPPEMENT DURABLE PA/PH

**Observation :**

**Nombre de dossiers** 7

ENVIRONNEMENT - Fonctionnement

IMPUTATION : 2023 ALIMF002 1 65 52 6574 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>ALAPH</b> <span style="float: right;">2023</span> 2 allée Marthe Niel 35000 RENNES <span style="float: right;">MRT00072 - D354095 - IER00507</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Iffendic	<u>Mandataire</u> - Alaph	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-hameau de la Pierre Longue	FON : 440 €			Dépenses retenues : 5 640,00 €	4 512,00 €	4 512,00 €	
 <b>MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH ST AUBIN DU CORMIER</b> <span style="float: right;">2023</span> 29 RUE DU STADE 35140 ST AUBIN DU CORMIER <span style="float: right;">MRT00025 - D3511873 - IER00525</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
St-aubin du cormier	<u>Mandataire</u> - Maison de retraite st joseph st aubin du cormier	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)				Dépenses retenues : 4 410,00 €	3 528,00 €	3 528,00 €	
 <b>RESIDENCE NOTRE DAME DE LOURDES DOMALAIN</b> <span style="float: right;">2023</span> 24 Rue Notre Dame De Lourdes 35680 DOMALAIN <span style="float: right;">MRT00012 - D3511782 - IER00503</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Domalain	<u>Mandataire</u> - Residence notre dame de lourdes domalain	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)			7 850,00 €	Dépenses retenues : 7 850,00 €	6 280,00 €	6 280,00 €	

Total pour l'imputation : 2023 ALIMF002 1 65 52 6574 0 P431

7 850,00 €	17 900,00 €	14 320,00 €	14 320,00 €	
------------	-------------	-------------	-------------	--

IMPUTATION : 2023 ALIMF002 2 65 52 65738 0 P431

PROJET :

Nature de la subvention :

 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00508</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-dite de Maen Roch	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 520,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00509</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de St Georges	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 516,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	
 <b>CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE</b> <span style="float: right;">2023</span> 1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN <span style="float: right;">IPB00223 - D35101162 - IER00510</span>									
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandataire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site de Tremblay	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 5 520,00 €	4 416,00 €	4 416,00 €	



## CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

2023

1 RUE JEAN MARIE LALOY BP 9 35560 ANTRAIN

IPB00223 - D35101162 - IER00511

Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
Val-couesnon	<u>Mandatitaire</u> - Centre hospitalier des marches de bretagne	appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et en situation de handicap (alimentation responsable)-site d'Antrain	INV : 7 716 €			Dépenses retenues : 8 280,00 €	6 624,00 €	6 624,00 €	

Total pour l'imputation : 2023 ALIMF002 2 65 52 65738 0 P431

	24 836,00 €	19 872,00 €	19 872,00 €	
--	-------------	-------------	-------------	--

Total général :

7 850,00 €	42 736,00 €	34 192,00 €	34 192,00 €	
------------	-------------	-------------	-------------	--

# Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

Entre :

Le **Département d'Ille-et-Vilaine** représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération de la Commission permanente en date du 18 septembre 2023, d'une part,

Et

Le **Centre Hospitalier des Marches de Bretagne**, domicilié 1, rue Jean-Marie Laloy - BP 9 Antrain – 35 560 VAL-COUESNON, SIRET n°200 030 419 00010, représenté par Monsieur David CHAMBON, agissant en qualité de Directeur, d'autre part,

## **Article 1 – Objet de la convention**

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne.

Le Département a lancé un appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne a répondu sur la thématique 1 – Démarche globale de développement durable et la thématique 2 – actions soutenues sur l'alimentation responsable.

## **Article 2 – Durée**

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties et est à échéance du 18 septembre 2026, sous réserve du respect par les deux parties des modalités prévues ci-après. Elle pourra être modifiée par avenant régularisé entre les deux parties.

## **Article 3 – Montant des subventions**

Dans le cadre de l'appel à candidatures, il est prévu une aide maximale de 15 000 € par établissement en investissement par thématique et une aide maximale de 10 000 € par établissement par thématique.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, une demande de subvention pour les établissements suivants est demandée par le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne :

- EHPAD La Loysance - 1, rue Jean-Marie Laloy – BP 9 Antrain – 35 560 VAL-COUESNON
- EHPAD Les Landes – 20, rue Vincent-Grellé – 35 460 TREMBLAY
- Foyer de vie Le Chemin des Îles - 20, rue Vincent-Grellé – 35 460 TREMBLAY
- Résidence des Acacias – 13 avenue des Acacias – 35 420 SAINT-GEORGES-DE-REINTEBAULT
- Résidence Les Hameaux du Coglais – 5, rue Victor Roussin – 35 460 SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

Le Département d’Ille-et-Vilaine a décidé d’apporter son soutien en allouant, au Centre Hospitalier des Marches de Bretagne une subvention de fonctionnement d’un montant de 19 782.00 € et une subvention d’investissement d’un montant de 41 419.66 € répartie de la façon suivante par site :

Site	Établissement	Montant de la subvention de fonctionnement	Montant de la subvention d’investissement
<b>TREMBLAY</b>	EHPAD Les Landes	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 6 311.52 €
	Foyer de vie Le Chemin des Îles		Thématique 2 4 080 €
<b>ANTRAIN</b>	EHPAD La Loysance	Thématique 2 6 624 €	Thématique 1 12 000 €
<b>SAINT-GORGES</b>	Résidence des Acacias	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 3 210.88 €
			Thématique 2 3 817.26 €
<b>MAEN ROCH</b>	Résidence Les Hameaux du Coglais	Thématique 2 4 416 €	Thématique 1 12 000 €

Cette aide ne s’adresse qu’aux établissements à compétence départementale ou conjointement avec l’Agence Régionale de la Santé.

Il est à noter que l’impact des dépenses non couvertes par la subvention, ainsi que les celles pouvant être induites (frais d’amortissement, de maintenance, d’assurance, ...) sont à financer par les établissements dans la limite des moyens qui leurs sont alloués par l’autorité compétente.

#### **Article 4 – Engagements du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne**

Le Centre Hospitalier devra fournir un bilan des actions mises en place.

## Article 5 – Conditions de versement des subventions

La subvention sera créditée au compte du Centre Hospitalier de Bretagne, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et selon les modalités suivantes :

- Pour les subventions de fonctionnement
  - o 75 % de la subvention à la validation de la commission,
  - o 25 % de la subvention sur présentation de facture certifiée acquittée certifiée et dans un délai d'un an après la date de la Commission permanente du 18 septembre 2023 (soit avant le 18 septembre 2024).
- Pour les subventions d'investissement
  - o 100 % sur présentation de factures certifiées acquittées et dans un délai de trois ans après la date de la Commission permanente du 18 septembre 2023 (soit avant le 18 septembre 2026).

Il est rappelé que les subventions accordées sont à flécher sur les seules structures éligibles (compétence du Département d'Ille-et-Vilaine ou conjointe avec l'Agence Régionale de la Santé) et que la dépense est à proratiser sur l'ensemble des structures concernées (cf. article 3).

Les coordonnées bancaires du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne sont les suivantes :

		<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>		Cadre réservé au destinataire du relevé
				
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement de quittances, etc...)				
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.				
Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
<b>30001</b>	<b>00402</b>	<b>D358000000</b>	<b>58</b>	<b>BANQUE DE FRANCE</b> SOB - 2310 DGSO – DSB – TOPAZE 75049 PARIS CEDEX 01
Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) :		<b>BDFEFRPPCCT</b>	IBAN : <b>FR583000100402D358000000058</b>	
Titulaire du compte :		TRESORERIE HOSPITALIERE FOUGERES 1 RUE BAD MUNSTEREIFEL CS 50222 35305 FOUGERES CEDEX		
				

Tout changement dans les coordonnées bancaires du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne devra être signalé aux services du Département d'Ille-et-Vilaine avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un relevé d'identité bancaire devra être transmis.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout au partie de la subvention qui lui est attribuée à une autre association, société, organisme privé, œuvre.

## Article 6 – Communication

Les deux parties s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisation de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne s'engage à solliciter et informer (compte-rendu le cas échéant) le Département d'Ille-et-Vilaine de toutes les réunions d'information destinées à l'organisation des manifestations et abordant les thématiques de communication.

Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne s'engage à faire figurer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur tous les supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaire médias, annonces sites internet, etc.), et à contacter le responsable en charge de la communication du Département avant la signature du « bon à tirer » de tous les documents pour veiller au respect de l'image du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition de l'association pour tous conseils en communication, et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Directeur  
Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

Le Président du Conseil  
Département d'Ille-et-Vilaine

David CHAMBON

Jean-Luc CHENUT

# Convention de partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association Anne Boivent

Entre :

Le **Département d'Ille-et-Vilaine** représenté par Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental, dûment habilité par délibération de la Commission permanente en date du 18 septembre 2023, d'une part,

Et

**L'Association Anne Boivent**, domiciliée 8, Boulevard de la Chesnardière – 35300 FOUGERES, SIRET n°434 473 294 00115, représentée par Monsieur Yann BOSSÉ, agissant en qualité de Directeur Général, d'autre part,

## Article 1 – Objet de la convention

La présente convention détermine les conditions du partenariat instauré entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Association Anne Boivent.

Le Département a lancé un appel à candidatures pour le développement durable dans les établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap.

L'Association Anne Boivent a répondu sur la thématique 3 « audit énergétique ».

## Article 2 – Durée

La présente convention prend effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties et est à échéance du 18 septembre 2026, sous réserve du respect par les deux parties des modalités prévues ci-après. Elle pourra être modifiée par avenant régularisé entre les deux parties.

## Article 3 – Montant des subventions

Dans le cadre de l'appel à candidatures, il est prévu une aide maximale de 15 000 € par établissement en investissement.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, une demande de subvention pour les trois établissements suivants est demandée par l'Association Anne Boivent :

- EHPAD Saint-Joseph – 1 rue Abbé Lepannetier – 35 420 LOUVIGNÉ-DU-DESERT
- Foyer de vie d'Avenel – 8, Boulevard de la Chesnardière – 35300 FOUGERES
- FAM de Chaudeboeuf – Château de Chaudeboeuf – 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

Le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé d'apporter son soutien en allouant, à l'Association Anne Boivent une subvention d'investissement d'un montant de 21 734.40 € répartie de la façon suivante par établissement :

Établissement	Montant de la subvention d'investissement
<b>EHPAD Saint-Joseph</b>	10 214.40 €
<b>Foyer de vie d'Avenel</b>	5 760.00 €
<b>FAM de Chaudaboef</b>	5 760.00 €

Cette aide ne s'adresse qu'aux établissements à compétence départementale ou conjointement avec l'Agence Régionale de la Santé.

Il est à noter que l'impact des dépenses non couvertes par la subvention, ainsi que les celles pouvant être induites (frais d'amortissement, de maintenance, d'assurance, ...) sont à financer par les établissements dans la limite des moyens qui leurs sont alloués par l'autorité compétente.

#### **Article 4 – Engagements de l'Association Anne Boivent**

Les établissements de l'Association Anne Boivent devront :

- inviter le conseiller en énergie du Département d'Ille-et-Vilaine lors de la restitution des audits énergétiques,
- fournir une copie des rapports d'audits énergétiques,
- indiquer les suites envisagées.

#### **Article 5 – Conditions de versement des subventions**

La subvention sera créditée au compte des établissements de l'Association Anne Boivent, après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur et selon les modalités suivantes :

- Premier versement de 30% du coût TTC de l'étude lors du lancement sur présentation d'un bon de commande ou d'un devis signé,
- Second versement de 50% du coût TTC de l'étude si le conseiller énergie du Département a assisté à la réunion de restitution de l'audit énergétique, si le rapport d'audit énergétique a été transmis et sur présentation des factures certifiées acquittées.

Soit par établissement :

Établissement	Premier versement	Second versement
<b>EHPAD Saint-Joseph</b>	3 830.40 €	6 384.00 €
<b>Foyer de vie d'Avenel</b>	2 160.00 €	3 600.00 €
<b>FAM de Chaudaboef</b>	2 160.00 €	3 600.00 €

Il est rappelé que les subventions accordées sont à flécher sur les seules structures éligibles (compétence du Département d'Ille-et-Vilaine ou conjointe avec l'Agence Régionale de la Santé) et que la dépense est à proratiser sur l'ensemble des structures concernées (cf. article 3).

Les coordonnées bancaires de l'EHPAD Saint-Joseph sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b> CAISSE D EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE 				
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
14445	20200	08734630536	17	
<b>BIC :</b> CEPAFRPP444				
<b>IBAN :</b> FR76 1444 5202 0008 7346 3053 617				
<b>Titulaire du compte :</b> 04 - Caisse Epargne - EHPAD St Joseph - Asso Anne Boivent Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR				

Les coordonnées bancaires du Foyer de vie d'Avenel sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b> STE GENERALE 				
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
30003	01701	00050195115	19	
<b>BIC :</b> SOGEFRPP				
<b>IBAN :</b> FR76 3000 3017 0100 0501 9511 519				
<b>Titulaire du compte :</b> 10 - SG - FV Avenel - Asso Anne Boivent : Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR				

Les coordonnées bancaires du FAM de Chaudeboeuf sont les suivantes :

Relevé d'identité bancaire				
<b>Domiciliation :</b> CREDIT MUTUEL ARKEA 				
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	
15589	35119	01461612944	85	
<b>BIC :</b> CMBRFR2B				
<b>IBAN :</b> FR76 1558 9351 1901 4616 1294 485				
<b>Titulaire du compte :</b> 08 - CMB - Chaudeboeuf 1 - Asso Anne Boivent : Siret 434473294 : 8 bd de la Chesnardière  35300 FOUGERES FR				

Tout changement dans les coordonnées bancaires devra être signalé aux services du Département d'Ille-et-Vilaine avant le versement de la subvention. Dans ce cas, un relevé d'identité bancaire devra être transmis.

Le bénéficiaire de la subvention s'interdit de reverser tout ou partie de la subvention qui lui est attribuée à une autre association, société, organisme privé, œuvre.

#### **Article 6 – Communication**

Les deux parties s'engagent, dans le cadre des objectifs de la présente convention, au respect et à la mention de chacune des deux parties dans toutes publications de documents, actions d'information et de communication, organisation de manifestations ou animations à destination du public selon les termes énoncés ci-dessous.

L'Association Anne Boivent s'engage à solliciter et informer (compte-rendu le cas échéant) le Département d'Ille-et-Vilaine de toutes les réunions d'information destinées à l'organisation des manifestations et abordant les thématiques de communication.

L'Association Anne Boivent s'engage à faire figurer le logo du Département d'Ille-et-Vilaine sur tous les supports de communication envisagés (affiches, programmes, invitations, dossiers de presse, insertions presse et annonces publicitaires médias, annonces sites internet, etc.), et à contacter le responsable en charge de la communication du Département avant la signature du « bon à tirer » de tous les documents pour veiller au respect de l'image du Département d'Ille-et-Vilaine. Le Département s'engage à fournir son logo sous toutes formes souhaitées et reste à la disposition de l'association pour tous conseils en communication, et notamment sur le respect des éléments de la charte graphique.

Le Directeur Général  
Association Anne Boivent

Le Président du Conseil  
Département d'Ille-et-Vilaine

Yann BOSSÉ

Jean-Luc CHENUT

# Éléments financiers

Commission permanente  
du 18/09/2023

N° 48440

## Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°28338	APAE : 2023-ALIMF002-1 APPEL A PROJETS MOBILISATION PA/PH		
Imputation	<b>65-52-6574-0-P431</b> Subventions de fonctionnement aux associations et autres org		
Montant de l'APAE	100 000 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>14 320 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28339	APAE : 2023-ALIMF002-2 APPEL A PROJETS MOBILISATION PA/PH		
Imputation	<b>65-52-65738-0-P431</b> Organismes publics divers		
Montant de l'APAE	20 000 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>19 872 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28340	APAE : 2023-SPEDI010-1 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-20421-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	56 453,26 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>47 697,13 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28354	APAE : 2023-SPEDI010-4 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041722-0-P431</b> Bâtiments et installations(I)		
Montant de l'APAE	11 817,34 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>11 817,34 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28355	APAE : 2023-SPEDI010-5 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041781-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	41 419,66 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>41 419,66 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28341	APAE : 2023-SPEDI010-2 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041782.4-0-P431</b> Foyers Hébergement P.H. : autres Ets publics locaux(I)		
Montant de l'APAE	18 580,34 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>15 000 €</b>
Affectation d'AP/AE n°28342	APAE : 2023-SPEDI010-3 APPEL A PROJET MOBILISATION DD PA/PH		
Imputation	<b>204-52-2041721-0-P431</b> Biens mobiliers, matériel et études(I)		
Montant de l'APAE	5 229,40 €	<b>Montant proposé ce jour</b>	<b>5 229,40 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>155 355,53 €</b>